



Assemblée Générale du 09/09/2022 à la salle Robert Jégousse à Queven

Ouverture de la séance : 18h40

Présence : 20 adhérents

Quorum : OK

Didier remplace Alain, le Président, qui est absent pour des raisons de santé. Didier est là avec l'accord du Comité Directeur pour l'intérim. Il remercie les adhérents présents ce soir. Alain a oublié d'inviter le maire-adjoint chargé des sports de Queven.

Une minute de silence est observée pour nos disparus.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Vote du quitus pour la trésorerie
- Rapport sportif
- Questions diverses
- Prises de licence
- Pot de l'amitié

Rapport moral : Achat et mise en place de 6 cibles mousses mobiles, Didier remercie les adhérents qui ont aidé à la mise en place ; acquisition de 7 arcs pour compétiteurs débutants, 4 pour les jeunes et 3 pour les adultes, arcs et cibles ont pu être achetés grâce à la subvention de l'ANS, dossier piloté par la FFTA. Trois interventions de la municipalité, Didier remercie cette dernière, pose d'un grillage, pose d'une butte de terre derrière les cibles qui empêchent les VVT et les randonneurs de passer et mise à disposition d'un conteneur pour ranger la ciblerie en automne/hiver et le matériel de concours.

Durant la saison, plusieurs interventions en initiation, centre aéré de Quéven, le collège Jean Paul 2 à Ploemeur, fête de Berné, deux à la Maison Pour Tous de Kervenane. Merci aux adhérents et entraîneurs qui ont aidé à l'organisation et pour leur participation. Ces interventions, sauf centre aéré de Queven, ont permis une participation financière qui permettra d'acheter du matériel à la rentrée (600€).

Fonctionnement des écoles de tir et perfectionnement, même s'il manque un créneau horaire au gymnase, à voir si possible négocier avec le nouveau gymnase. Les différents créneaux d'école de tir sont assurés par Arnaud et Rachel pour les débutants Jeunes, Alain et Emmanuel pour les débutants Adultes, Didier perfectionnement jeunes et adultes. Les encadrants ont suivi les formations suivantes pendant la saison 2021/2022 : Alain et Didier formation continue entraîneur-1, Rachel et Emmanuel ont suivi la formation assistant entraîneur. Nous manquons d'entraîneur fédéral et d'assistant fédéral. Didier lance un appel aux adhérents pour assistant fédéral, entraîneur fédéral et arbitre afin de compléter l'équipe.

Tout cela a permis de présenter un dossier de labélisation à la FFTA, ce qui a permis d'obtenir le label « *Ambition* » au printemps et un nouveau dossier sera déposé avant le 30/10/22 pour continuer sur cette voie, objectif : rester « *Ambition* » car au-dessus ça devient trop compliqué (plus de créneaux, plus d'entraîneur, encadrant salarié, niveau sportif, plus de matériels...).

Rapport financier : voir tableau joint.

Quitus du rapport financier : A l'unanimité

Augmentation des cotisations cette année : 5€.

Pourquoi ? uniquement la cotisation de la compagnie. Dans le paiement de la cotisation, il y a plusieurs chapitres : compagnie, départementale, régionale, nationale (2€ pour les événements internationaux pour organiser des championnats mondiaux, tous sports confondus). Pour les adultes, 125 € et les jeunes, 105€, licence découverte, 54 €.

A partir de la rentrée, cotisation familiale remise en place, à savoir qu'à partir du 2<sup>nd</sup> membre d'une famille, une réduction de 5€ par personne sera appliquée.

Le Pass'sport est réactivé cette année pour les jeunes qui peuvent y avoir droit, économie de 50€

Quitus augmentation de la cotisation : 1 abstention, à la majorité

Rapport sportif :

<b><u>Championnat du Morbihan – Vannes :</u></b> RARD Daniel : 3 <sup>e</sup> avec 1060 pts ANSON Fabrice : 3 <sup>e</sup> avec 780 pts EBELLEC Gwen : 1 <sup>er</sup> avec 1395 pts EBAGOUSSE Guy : 2 <sup>nd</sup> avec 1255 pts AUSSOU Bruno : 2 <sup>nd</sup> avec 1015 pts ERTHE Bruno : 10 <sup>e</sup> avec 725 pts	<b><u>Classement National :</u></b> EBON Morgan : 25 <sup>e</sup> avec 491 pts DUIILLAR Lou-Marine : 107 <sup>e</sup> avec 680 pts DULBEN Maxime : 71 <sup>e</sup> avec 997 pts ANNIER Ilan : 171 <sup>e</sup> avec 491 pts
<b><u>Championnat Bretagne – Tir Beursault</u></b> DASGUEN Nolwenn : 1 <sup>ère</sup>	<b><u>St-AGATHON Octobre 2021</u></b> EBELLEC Gwen : 1 <sup>er</sup> avec 1330 pts AUSSOU Bruno : 1 <sup>er</sup> avec 990 pts
<b><u>Nature Vannes Octobre 2021</u></b> RARD Daniel : 4 <sup>e</sup> avec 1140 pts EDIMET Jérôme : 1 <sup>er</sup> avec 1000 pts EBELLEC Gwen : 5 <sup>e</sup> avec 1340 pts EBAGOUSSE Guy : 3 <sup>e</sup> avec 1930 pts AUSSOU Bruno : 3 <sup>e</sup> avec 1015 pts	<b><u>St-AGATHON Avril 2022</u></b> EBELLEC Gwen : 1 <sup>er</sup> avec 1365 pts AUSSOU Bruno : 4 <sup>e</sup> avec 924 pts
<b><u>Championnat Bretagne 3D</u></b> AUSSON Bruno : 2 <sup>nd</sup>	<b><u>Championnat France Nature</u></b> AUSSOU Bruno : 8 <sup>e</sup> – Tir chasse EBELLEC Gwen : 15 <sup>e</sup> – Tir libre
<b><u>Championnat Morbihan – QUALIF + DUEL</u></b> EBON Morgan : 499pts – 1 Champion DUIILLARD Lou-Marine : 445 pts – 2 <sup>nd</sup> Vice-Champion DULBEN Maxime : 525 pts – 4 <sup>e</sup> – Médaille en chocolat ARANDEL Ethan : 374 pts AVID William : 556 pts – 2 <sup>nd</sup> Vice-Champion	<b><u>Championnat Bretagne – Tableau Final</u></b> EBON Morgan : 5038 pts – 8 <sup>e</sup> DUIILLARD Lou-Marine : 485 pts – 7 <sup>e</sup> DULBEN Maxime : 511 pts – 1 <sup>er</sup> – Champion ARANDEL Ethan : 386 pts – 15 <sup>e</sup>
<b><u>Concours PLOERMEL</u></b> ANNIER Ilan : 376 pts – 1 <sup>er</sup> DUBLEN Maxime : 486 pts – 2 <sup>nd</sup> ARANDEL Ethan : 381 pts – 6 <sup>e</sup> LOASGUEN Nolwenn : 313 pts – 10 <sup>e</sup> ULICHENSKI Jean-Noël : 492 pts – 7 <sup>e</sup>	<b><u>Concours CLEGUEREC</u></b> AVID William : 530 pts – 1 <sup>er</sup>
<b><u>Concours AURAY</u></b> DULBEN Maxime : 526 pts – 1 <sup>er</sup> ARANDEL Ethan : 385 pts – 7 <sup>e</sup> LOASGUEN Nolwenn : 300 pts – 12 <sup>e</sup>	<b><u>Concours CONCARNEAU</u></b> ANNIER Ilan : 355 pts – 2 <sup>nd</sup> ARANDEL Ethan : 507 pts – 1 <sup>er</sup> LOASGUEN Nolwenn : 372 pts – 7 <sup>e</sup>

JLICHENSKI Jean-Noël : 498 pts – 4 <sup>e</sup> AVID William : 512 pts – 1 <sup>er</sup> EBON Morgan : 499 pts – 1 <sup>er</sup> DUILLARD Lou-Marine : 486 pts – 1 <sup>ère</sup> HARLIER Dominique : 489 pts – 6 <sup>e</sup>	JLICHENSKI Jean-Noël : 478 pts – 10 <sup>e</sup> AVID William : 551 pts – 3 <sup>e</sup> EBON Morgan : 412 pts – 1 <sup>er</sup> DUILLARD Lou-Marine : 455 pts – 1 <sup>ère</sup> HARLIER Dominique : 461 pts – 7 <sup>e</sup>
<b><u>Concours LA VRAIE CROIX</u></b>	<b><u>Concours KERVIGNAC</u></b>
ANNIER Ilan : 314 pts – 3 <sup>e</sup> DULBEN Maxime : 513 pts – 2 <sup>nd</sup> LOASGUEN Nolwenn : 379 pts – 4 <sup>e</sup> JLICHENSKI Jean-Noël : 474 pts – 11 <sup>e</sup> EBON Morgan : 458 pts – 1 <sup>er</sup> DUILLARD Lou-Marine : 465 pts – 3 <sup>e</sup>	DULBEN Maxime : 516 pts – 2 <sup>nd</sup> ARANDEL Ethan : 502 pts – 3 <sup>e</sup> LOASGUEN Nolwenn : 426 pts – 11 <sup>e</sup> AVID William : 550 pts – 2 <sup>nd</sup> EBON Morgan : 437 pts – 1 <sup>er</sup> DUILLARD Lou-Marine : 484 pts – 2 <sup>nd</sup> HARLIER Dominique : 469 pts – 6 <sup>e</sup>
<b><u>Concours PONTIVY</u></b>	<b><u>Concours RIEC SUR BELON</u></b>
ANNIER Ilan : 371 pts – 2 <sup>nd</sup> ARANDEL Ethan : 441 pts – 5 <sup>e</sup> JLICHENSKI Jean-Noël : 499 pts – 8 <sup>e</sup>	LOASGUEN Nolwenn : 345 pts – 4 <sup>e</sup> JLICHENSKI Jean-Noël : 509 pts – 2 <sup>nd</sup> EBON Morgan : 466 pts – 1 <sup>er</sup> DUILLARD Lou-Marine : 496 pts – 1 <sup>ère</sup>
<b><u>Concours ASAL LORIENT</u></b>	
-BOULBEN Maxime : 511 pts – 2 <sup>nd</sup> -GLOASGUEN Nolwenn : 353 pts – 6 <sup>e</sup> -KULICHENSKI Jean-Noël : 512 pts – 6 <sup>e</sup> -DAVID William : 557 pts – 1 <sup>er</sup> -DEBON Morgan : 464 pts – 1 <sup>er</sup> -POUILLARD Lou-Marine : 472 pts – 1 <sup>ère</sup>	

Trophée national mixte à Chênevières sur Marne, 4 équipes aux sélections départementales : Lou-Marine et Maxime en archers confirmés, Nolwenn et Jean-Noël, ont représentés les débutants Quevenois. Ils ont fini 12<sup>e</sup> de France pour Nolwenn et Jean-Noël, et 24<sup>e</sup> de France pour Lou-Marine et Maxime.

Perspectives pour la saison 2022/2023 : remettre en place un fonctionnement aide financière sur compétition. La compagnie prend en charge les inscriptions des concours, nationaux, régionaux et internationaux. A partir du 4<sup>e</sup> concours, remboursements de 3€ par concours sur la licence, coût global de la compagnie : 600 €. Les 3€ par concours seront remboursés à la prise de licence de la saison suivante. Ce sont les concours qui comptent, pas les départs.

Ciblerie mobile de Kerlaran à terminer et améliorer, 3 cibles au Ronquédo à remplacer, achat de flèches pour écoles de tir, weekend du 21/22 janvier Championnat Départementale par équipes, sur deux jours, à Kerlébert ; retour sur le terrain de la compétition officielle, « nous n'avons pas le droit à l'erreur ! » dicit Didier, Président Intérimaire.

Didier lance un appel pour aider à organiser le Championnat : vendredi soir ciblerie à installer, mettre les pas de tir officiel par équipe (lignes diverses au sol). Pour la petite histoire, la mairie nous prête des chaises mais nous n'avons pas le droit de les poser sur le sol, du coup, nous devons acheter une moquette car la mairie ne la fournit pas. En septembre, il faut faire un inventaire des concours passés pour voir si nous sommes toujours aux normes par rapport aux réglementations. Didier va faire un appel à volontaire pour cet inventaire. Toute la partie greffe est gérée par le Département. La compagnie doit gérer la ciblerie (cibles, paillons si besoin), changement de blasons entre 12h et 14h pour tout réinstaller avant les duels, et la buvette. Un planning va être envoyé, fait par Didier. Ce dernier espère des équipes de la Compagnie pour participer au Championnat.

Au printemps, AG électorale, pour élire un nouveau Comité Directeur, avec remplacement des trois postes clés, à savoir : Président, Secrétaire et Trésorière. Didier lance un appel aux volontaires pour les remplacer. Il faut préciser que si ces postes clés ne sont pas occupés, la Compagnie sera en difficulté.

Avant ou après AG électorale, mise à jour des statuts et du règlement intérieur. La loi 1901 évolue presque tous les ans et nos statuts sont... anciens. Les jeunes de 16 ans ont le droit de vote mais ne peuvent pas occuper les postes comme Président ou Secrétaire, en effet, si le Président ne peut remplir ses fonctions, d'après nos statuts, c'est au Secrétaire de prendre le relais. Pour les jeunes de -16 ans, les parents votent en leur nom.

#### Questions diverses :

. A quoi sert le label ? A part apporter un beau label à afficher sur la porte du gymnase, si recherche internet, on peut voir si le club est labélisé et son niveau, cela correspond à un niveau d'équipement, de terrains, de salle, de fonctionnement, de niveau sportif, etc... ; présentation faite à la mairie, le Maire reçoit un courrier de la FFTA pour dire que nous sommes labélisés, cela nous aide également à faire connaître notre niveau lors des demandes de subventions.

. Perspectives en nombre d'archers pour la compagnie ? Départs, quelques-uns. Pour les arrivées, quelques archers qui viennent du Grand Sud, puis nous devons attendre le Forum du 10/09/2022 pour faire le point. Dans les conditions d'équipements que nous avons, nous ne devons pas dépasser les 80 archers. La salle est limitée, le parcours ne présente pas de soucis, Kerlaran est ouvert tous les soirs mais il n'y aura pas un entraîneur tous les soirs, seulement le mardi et le vendredi.

. Les démonstrations ont-ils attirés du monde ? Cela attire des jeunes mais nous manquons d'entraîneurs et d'assistant entraîneur.

. Conventions des terrains des parcours ? Tout est programmé sur le début de saison.

. Trombinoscope ? Il manque deux adhérents pour la saison 2021/2022. Il sera renouvelé pour la prochaine saison, à savoir 2022/2023. Il sera affiché à la Compagnie. Pour les changements de photo, il faut passer par Didier.

Clôture de la séance : 19h56

Didier invite l'ensemble des présents à participer au pot de l'amitié et au dépôt des dossiers pour la prise des licences.

Secrétaire : Rachel ERROT

Président : Alain DEVILLIERS  
P.O. Didier SANS